

**DÉLIBÉRATION N°2021-22\_078  
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du 15 mars 2022**

**6- Validation des points de la CFVU du 17 février et 3 mars 2022**

**Point 6.5 – Capacité d'accueil du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) de la licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2023 – expérimentation nationale**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1
Membres présents : 14 Membres représentés : 13 Total : 27	Suffrages exprimés : 26  Pour : 26 Contre : 0

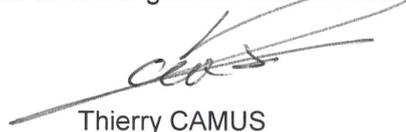
VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1  
VU la délibération n°2021-2022\_064 de la CFVU du 3 mars 2022 relative à la capacité d'accueil de l'expérimentation nationale : ouverture du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) de la licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2023.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la capacité d'accueil de l'expérimentation nationale : ouverture du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) de la licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2023.

Besançon, le 21 mars 2022.



Pour la présidente et par délégation  
Le directeur général des services

  
Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 6.5 « délibération n°2021-22\_064 de la CFVU du 3 mars 2022 »

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*



**DÉLIBÉRATION N°2021-22\_064**  
**de la Commission de la formation et de la vie universitaire**  
**de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 3 mars 2022

**10. Expérimentation nationale : ouverture du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) de la licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2023**

**a) AVIS sur la capacité d'accueil.**

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 27
Membres présents : 16	
Membres représentés : 11	Pour : 27
Total : 27	Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent la capacité d'accueil de l'expérimentation nationale : ouverture du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) de la licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2023.

Besançon, le 4 mars 2022

La présidente de l'Université de Franche-Comté,

  
Marie-Christine WORONOFF



Annexe / Pièce jointe :

- a\_2022\_CPES\_capacité accueil 2022\_Parcoursup



**Expérimentation nationale : ouverture du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) :**

**Licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2022**

**Capacité d'accueil**

---

Intitulé de la formation	Capacité d'accueil 2022
Licence sciences pour l'ingénieur, parcours cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) – première année	<b>24</b>